

COMPTE RENDU de REUNION CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2019

Absents excusés : Alain TAILLARDAT (procuration à Yannick SEVRÉE), Bruno BLANCHARD (procuration à Jacky RODIEN), Catherine SAINT-LEGER, Benoît GENAY, Isabelle SOIRAT

Absent : Alexandre MARTINEAU

Ouverture de la séance à 19h00

DIA - 21 rue de Blois

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter les parcelles construites cadastrées D301 et D302.

Séance levée à 19h11